CULTURE, ART ET SOCIÉTÉ À VALENCIENNES DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XV° SIÈCLE (VERS 1440 — 1507)

PAR
HÉLÈNE SERVANT
maître ès lettre

SOURCES

Nous avons utilisé en priorité les documents conservés aux Archives communales de Valenciennes, principalement la série II (greffe des werps), complétée utilement par les registres d'embriévures des werps (J2-3...) et les bordereaux de la prévôté (J2-2...); les testaments, jadis inclus dans les liasses de chirographes, ont fait tout récemment l'objet d'un classement séparé. Les manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale ont fourni de très intéressants renseignements sur l'histoire locale, en particulier les ouvrages de Louis de La Fontaine dit Wicart et de Simon Le Boucq.

Aux Archives départementales du Nord, quelques compléments ont été trouvés dans les séries B (contrats de rente), G (testaments des chanoines de la cathédrale de Cambrai, comptes de la fabrique) et H (contrats de rente également).

On a examiné dans les principales bibliothèques de la région (Lille, Douai, et surtout Cambrai) quelques manuscrits fournissant des informations complémentaires sur l'histoire et la comptabilité municipale, ainsi que sur le chapitre de la Toison d'Or tenu à Valenciennes en 1473. Mais l'étude de cette solennité a été menée principalement à l'aide des archives de l'ordre, aujourd'hui conservées au Haus-, Hof- und Staatsarchiv de Vienne (Autriche), fonds coté AB 453 b/I.

INTRODUCTION

L'objet principal de cette étude est la ville de Valenciennes prise sur une période chronologique assez restreinte (un demi-siècle), et considérée sous un aspect particulier, les manifestations intellectuelles et artistiques de son histoire au cours de cette période. Le choix du lieu s'explique en raison de critères d'ordre géographique, socio-économique et politique: la ville se situe dans le comté de Hainaut, relève par conséquent de l'autorité des ducs de Bourgogne à une époque où les territoires soumis à leur influence s'avèrent particulièrement florissants; même, certains de ces pays se montrent très novateurs, tant sur le plan des techniques que sur celui des idées (Allemagne, Pays-Bas). En même temps, le pouvoir municipal appartient à une oligarchie de bourgeois enrichis grâce au commerce ou à l'industrie textile: c'est le groupe social qui, à l'instar des princes et de leur cour, commence à manifester de l'intérêt pour les phénomènes artistiques et culturels.

Une présentation générale du cadre géographique et de la clientèle potentielle (le patriciat urbain) permet de mieux comprendre l'originalité du mouvement artistique et intellectuel tel qu'il se déploie à Valenciennes à la fin du Moyen Age, Il ne s'agit cependant pas là d'une étude d'histoire de l'art ou d'histoire culturelle : on a privilégié les hommes et non la production proprement dite, affaire de spécialistes. On s'est cependant efforcé de dépasser le stade de la monographie d'histoire locale, en replaçant le mouvement dans la tendance générale

de l'époque et du lieu.

PREMIÈRE PARTIE LES CADRES DE LA VIE QUOTIDIENNE

PREMIÈRE SECTION

CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

CHAPITRE PREMIER

GÉOGRAPHIE DES RÉSEAUX

Située au cœur du bassin scaldien, Valenciennes s'impose comme lieu de transit obligé dans la mesure où le cours de l'Escaut ne devient navigable qu'à partir de la cité. Celle-ci constitue un point d'aboutissement de voies terrestres et fluviales nombreuses qui la mettent en relation avec tous les grands centres économiques de l'époque. Elle exerce son influence sur le plat-pays environnant, notamment au plan juridique, et elle a su se rendre attractive pour les étrangers, comme en témoignent les mouvements démographiques. On peut estimer la population locale entre 15 000 et 20 000 habitants au grand maximum (bien qu'une étude récente d'A. Salamagne propose 25 000 habitants pour Valenciennes intra muros et 35 000 avec la banlieue). Compte tenu des départs et des arrivées, le renouvellement de la population sur un demi-siècle dépasse le

dixième: c'est dire l'ampleur des mouvements démographiques dont rendent compte les listes de nouveaux bourgeois ou de bénéficiaires de la franchise. On peut y lire les noms d'hommes venus en majeure partie du comté de Hainaut, mais parfois de beaucoup plus loin, Champagne, Bourgogne, Ile-de-France, Normandie, Allemagne, Italie.

CHAPITRE II

LES CONDITIONS DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Toute la vie économique de la cité s'organise autour de deux activités fondamentales: la draperie et le commerce, d'origine très ancienne. Après avoir connu une crise au XIVe siècle, l'industrie drapière valenciennoise a su opérer une reconversion intelligente, fondée sur l'utilisation de laines non plus anglaises mais espagnoles ou même régionales, et sur la production de saies, toiles de lin, couvertures qui se substituent peu à peu aux lourdes étoffes de laine qui avaient fait sa splendeur passée. La grande activité qui règne à la Halle aux draps sur le marché témoigne du succès de la reconversion et du dynamisme de la nouvelle industrie textile.

Le commerce privilégie deux produits, les grains et le vin. Pour les premiers, la situation est délicate dans la seconde moitié du XVe siècle, du fait de la conjoncture politique notamment : les armées de Louis XI ravagent le platpays et brûlent les récoltes sur pied. De plus, la fin de la guerre de Cent Ans marque le retour sur les marchés régionaux des blés de France (Vermandois). Cependant, ces difficultés sont passagères. Pour le vin, Valenciennes partage avec Paris, Arras et Dordrecht le privilège de l'étape, à vrai dire plus fictif que réel : seules les marchandises convoyées par eau y sont soumises ; celles amenées par terre empruntent des routes évitant la ville. Le vin est importé de Paris, Reims, Beaune essentiellement. La présence de très nombreux courtiers de vin et taverniers en ville atteste du rendement de ce négoce.

Place commerciale importante, Valenciennes n'est cependant pas un grand centre bancaire. On trouve quand même en ville deux maisons de change, affermées par l'administration ducale. Et il existe à Valenciennes un atelier monétaire qui demeure en activité jusqu'à la mort de Philippe le Bon.

L'activité économique de Valenciennes correspond à celle des villes du Nord à la même époque. On voit nettement poindre deux types d'hommes d'affaires : les petits boutiquiers et les grands marchands.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

L'individu se trouve inclus presque automatiquement dans trois types de structures très prenantes, la famille, le métier, le groupe religieux. La première lui lègue un passé, une tradition, des ambitions également; le second encadre sa vie professionnelle, et le troisième sa vie spirituelle. Les trois éléments sont d'ailleurs inter dépendants. L'endogamie professionnelle est assez forte. En outre, tous les métiers à Valenciennes se doublent de confréries religieuses

très actives, multipliant banquets, processions et autres fêtes du même ordre. La société valenciennoise n'apparaît pas encore figée, il existe des voies d'ouverture. La première passe par l'acquisition de la bourgeoisie, formalité peu onéreuse et quasi obligée à laquelle souscrivent presque tous les habitants, à l'exception des femmes, des enfants et des criminels. La véritable scission s'opère entre la petite bourgeoisie artisanale (le monde de la boutique, des « gens mécaniques ») et le patriciat, c'est-à-dire les quelques familles les plus riches de la cité, les Quarouble, Du Gardin, Rasoir, Du Bos, Creste, Le Kien, Vrediel, etc. Ces hommes, en rachetant les seigneuries des nobles en difficulté, en épousant des héritières titrées mais sans fortune, se rapprochent peu à peu de la noblesse, et la fusion entre les deux groupes sociaux se réalise complètement au XVIe siècle. On peut donc conclure que le fondement de la hiérarchie sociale valenciennoise est la fortune, comme dans toute ville de commerce d'ailleurs.

DEUXIÈME SECTION

UNE VILLE ET SON MIROIR

CHAPITRE PREMIER

LES INSTITUTIONS

La vie politique et administrative de Valenciennes est gérée par le Magistrat (le prévôt, son lieutenant et onze jurés-échevins), sous le contrôle d'officiers comtaux (le prévôt-le-comte et le mayeur). Le Magistrat, nommé pour un an par le comte, exerce des pouvoirs en matière d'administration générale et de justice ; il s'entoure d'auxiliaires municipaux en nombre croissant, - en particulier deux massards ou argentiers qui gèrent les finances urbaines. L'autorité du Magistrat s'étend sur Valenciennes et sa banlieue (les quatre villages de Marly, Anzin, La Briquette et Saint-Saulve), tandis que celle du prévôt-lecomte ne vaut que dans le cadre de la prévôté (trente-quatre villages). De plus, le Magistrat dispose du droit de « chef de sens », c'est-à-dire qu'il exerce un contrôle juridique sur un vaste territoire comprenant plus de trois cents bourgs en Hainaut, Ostrevent, Cambrésis et Brabant. Deux assemblées urbaines complètent le dispositif : le Grand Conseil (deux cents personnes) et le Conseil Particulier (vingt-cinq membres), créé à la fin du XVe siècle dans un contexte de crise. L'étude de la composition du Magistrat révèle que le pouvoir municipal est aux mains du patriciat : ce sont toujours les familles les plus riches qui fournissent les prévôts et échevins. Au premier plan de la vie sociale et économique, elles occupent aussi le devant de la scène politique. Leurs intérêts rejoignent souvent ceux du souverain, aux côtés duquel elles se rangent contre le petit peuple. Mais ces hommes veillent jalousement sur les privilèges locaux, bien que Philippe le Bon en ait supprimé deux, l'abattis de maison et le duel judiciaire. Leur action fait de Valenciennes une ville sinon indépendante, du moins autonome, pas vraiment une « république » comme les villes italiennes, mais suffisamment libre (et responsable) de ses choix.

CHAPITRE II

LES MANIFESTATIONS DE LA VIE PUBLIQUE

La sociabilité urbaine s'exprime au travers des multiples fêtes qui rythment la vie quotidienne. Le peuple y trouve la récompense de sa docilité en même temps qu'une occasion de défoulement idéale. Certaines festivités se déroulent dans le cadre des confréries de métier ou des confréries religieuses (Saint-Nicolas, Notre-Dame du Puy) : celles-là ne concernent que les membres de ces associations. Une fois par an cependant, tous les habitants de la cité sont conviés à une grande manifestation religieuse, la procession de Notre-Dame du Saint-Cordon (8 septembre). Le divertissement peut aussi être profane : c'est le cas des jeux donnés par les sociétés burlesques, par exemple lors des entrées princières (qui constituent déjà en soi un spectacle). La fête n'est pas contenue dans le cadre étroit de la cité : on s'invite de ville à ville, on organise des rencontres littéraires ou sportives. Valenciennes, en outre, a reçu l'honneur insigne d'être choisie par Charles le Téméraire pour accueillir le douzième chapitre de l'ordre de la Toison d'Or en 1473. Pendant deux semaines, la cité a vécu à l'heure princière, dans un tourbillon de réjouissances plus fastueuses les unes que les autres. Quelle que soit sa nature, la fête paraît l'une des composantes obligées de la vie urbaine. Mais l'émulation, le désir de briller, a conduit à des excès, au plan financier notamment.

Valenciennes, cité-carrefour, ouverte sur l'étranger, apparaît comme le lieu de rencontre d'influences diverses, qui s'exercent principalement sur le patriciat. La bourgeoisie marchande, enrichie grâce à son négoce et solidement établie dans la société, arrive à un point de son histoire où elle est prête à se laisser séduire par des investissements culturels ou artistiques.

DEUXIÈME PARTIE ASPECTS ARTISTIQUES

PREMIÈRE SECTION

HOMMES ET MÉTIERS D'ART

CHAPITRE PREMIER

LES ARTISTES

Le relevé des noms d'orfèvres, peintres et sculpteurs dans les archives permet de situer Valenciennes parmi les grandes villes d'art, au moins d'un point de vue numérique. Elle dépasse sensiblement ses voisines sur ce plan. Seule la sculpture paraît peu représentée. L'activité artistique est empreinte d'un fort traditionnalisme : orfèvres et peintres constituent des lignages, voire de véritables petits clans ; en ville, ils se regroupent dans les mêmes quartiers ; ils passent contrats ensemble, témoignent les uns pour les autres. Ceci n'exclut cependant pas les conflits : on retrouve ces hommes impliqués dans des échanges d'insultes ou des rixes. Les documents mettent en relief leur rôle socioéconomique plus que leur activité artistique : certains se révèlent de grands brasseurs d'affaires. Ils cumulent les activités professionnelles (Jehan Steclin est à la fois orfèvre et courtier de vin), multiplient les achats de terres et de rentes, nouent des relations avec des collègues d'autres villes (Gand, Anvers, Mons, Bruges), bref acquièrent une position qui les fait rechercher comme témoins. C'est le cas d'un Adryen Cuvelier par exemple. D'autres, tel Jacquemart Monssignart, orfèvre, s'engagent davantage dans la vie publique ou corporative. En revanche, tous demeurent très en retrait de la vie politique : un seul orfèvre figure parmi les échevins sur toute la période considérée. En fait, on les sent avant tout soucieux d'asseoir leur position sociale, de pénétrer le cercle fermé du patriciat, puisque leur fortune naissante leur en offre l'accès.

CHAPITRE II

LES MÉTIERS

Le « livre des métiers » de Valenciennes (Bibl. mun. de Valenciennes, ms 748) contient des ordonnances concernant les orfèvres et potiers d'étain, datées de 1403. Bien qu'annulées et remplacées par d'autres en 1410, elles donnent une idée de la structure de la corporation. La hiérarchie distingue trois niveaux, maîtres, ouvriers, valets ou apprentis. Pour être maître, il faut être bourgeois, et les bâtards sont défavorisés par rapport aux enfants légitimes. L'apprentissage dure trois ans pour les potiers d'étain, quatre ans pour les orfèvres. Tout est prétexte à paiement de taxes qui garantissent l'autonomie financière de la corporation.

Les peintres et sculpteurs, sous l'égide de Simon Marmion, forment en 1462 une confrérie sous le patronage de saint Luc, dont la chapelle est installée à Notre-Dame-la-Grande (chapelle Saint-Honoré). L'action de Marmion s'est révélée déterminante pour l'activité des peintres à Valenciennes. Son talent et sa renommée ont favorisé le rassemblement autour de lui d'un groupe de jeunes disciples parmi lesquels Jehan Prevost (qui épousa sa veuve) et son neveu Michel Clauwet, qui pourrait être la souche de l'illustre dynastie des Clouet du XVI^e siècle. Avec la mort de Marmion s'amorce une ère de déclin pour la peinture

valenciennoise.

DEUXIÈME SECTION

CLIENTÈLE ET PRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

CLIENTÈLE D'EXCEPTION ET ŒUVRES DE PRESTIGE

Le mécénat princier. — Le mécénat princier apparaît très limité, tant par le nombre des commandes que par celui des artistes sollicités : hormis Marmion, les ducs de Bourgogne n'ont guère fait appel aux talents valenciennois, sinon pour de petits travaux d'appoint.

Les grands établissements ecclésiastiques. — L'abbaye de Flines fait faire un retable en bois sculpté par un nommé Ricquart ; Guillaume Fillastre commande pour Saint-Bertin le fameux retable dont les volets sont peut-être l'œuvre de Marmion ; le reliquaire de Sainte-Aldegonde de Maubeuge est réalisé par un orfèvre valenciennois, et les chanoines de Cambrai s'adressent à plusieurs reprises aux artistes de la ville pour des travaux d'enluminure ou d'orfèvrerie. Mais aucune œuvre de la même envergure ne semble réalisée pour les établissements religieux de Valenciennes.

Les autorités et les institutions urbaines. — Le Magistrat et les confréries confient régulièrement aux artistes locaux la réalisation des décors de leurs fêtes ou l'exécution d'objets d'orfèvrerie destinés à quelque grand personnage. On se situe là aux limites entre l'art et l'artisanat.

CHAPITRE II

LA CLIENTELE LOCALE

A la différence des grands commanditaires, la clientèle locale ne suscite pas la création artistique, elle la reçoit une fois celle-ci réalisée. Et c'est au contraire l'artiste/artisan qui s'emploie à faire naître la demande en offrant sa production. Près de cent cinquante actes de vente montrent qu'il existe une forte intensité d'échanges en matière d'orfèvrerie-joaillerie. Les vendeurs sont souvent des personnes connaissant des difficultés financières passagères (nobles endettés, artisans); les acheteurs appartiennent plutôt à la grande bourgeoisie et aux professionnels de l'or et de l'argent (changeurs, orfèvres). Dans le domaine de la peinture et de la sculpture, les bourgeois achètent des monuments funéraires réalisés en pierre blanche de Valenciennes, en « marbre » (pierre bleue) de Tournai ou en laiton; et on achète aussi beaucoup de menus objets de dévotion, statuettes de saints, que leur prix modique rend accessibles à tous.

CHAPITRE III

LA PRODUCTION COURANTE

Orfevrerie. — Toutes les descriptions d'objets que l'on possède témoignent en faveur de l'habileté des orfèvres valenciennois. On hésite à parler d'art en la matière ; le terme d'artisanat paraît plus adéquat. Mais c'est un artisanat d'une grande qualité, qui produit en série louches, hanaps, drageoirs, gobelets au décor soigné, dans lequel les maîtres expriment leur virtuosité. Les pièces sont presque toutes d'argent doré, et beaucoup comportent un décor émaillé.

Joaillerie. — Comme l'orfèvrerie, les bijoux, ceintures enrichies de pierreries et autres reliquaires ou « bullettes » sont dus à des maîtres de talent, excellents ouvriers à défaut d'être de grands artistes. Leur matériau favori est l'or, rehaussé de pierres précieuses ou d'émaux. La virtuosité prime souvent sur l'esthétique.

Peinture et sculpture. — Bon nombre de testaments contiennent une description de monument funéraire : celui-ci revêt la forme d'une dalle horizontale posée à même le sol et sur laquelle est grossièrement esquissée l'effigie du défunt ; ou bien le testateur fait apposer au mur un ex-voto de pierre le représentant, seul ou avec sa famille, ou encore inclus dans une scène religieuse. L'emploi de bois peint est rarissime. On relève également peu de mentions de polychromie. L'iconographie privilégie deux thèmes : la Trinité et la Nativité du Christ.

L'art valenciennois de la seconde moitié du XV^e siècle s'apparente davantage à un artisanat local qu'au grand art tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Il a néanmoins produit des œuvres très respectables, et surtout en très grand nombre. On ne peut dénier aux artistes une extrême habileté. Un maître tel que Marmion a fait beaucoup pour le développement de cet art local, mais au début du XVI^e siècle, celui-ci s'essouffle, faute d'inspiration nouvelle.

TROISIÈME PARTIE ASPECTS CULTURELS

CHAPITRE PREMIER

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement à Valenciennes dépend presque entièrement de l'abbaye augustine de Saint-Jean; cependant, les chanoines de Saint-Géry ont fini par obtenir eux aussi le droit d'instruire la jeunesse. Les écoles sont de deux types:

petites écoles presque sans latin (citra latinum seu Donatum) et grandes écoles latines qui forment les futurs prêtres et constituent un lieu de passage obligé pour tous les candidats à l'université. Le bilan chiffré de la scolarisation à Valenciennes est positif, avec un taux de l'ordre de 50%. En revanche, la situation des maîtres n'est guère enviable. La fin du XVe siècle est marquée par l'implantation en ville d'un collège dirigé par Th. Warnet selon les principes réformateurs de Jean Standonck. Mais dès la mort de Warnet, l'expérience est abandonnée.

Certains complètent leur formation intellectuelle à l'université: on connaît les Valenciennois ayant étudié à Louvain, grâce à la matricule de cet établissement. Presque tous se bornent à suivre les cours donnés à la faculté des arts. Certains sont qualifiés de pauper, ce qui tendrait à prouver que l'argent ne constitue pas un obstacle insurmontable pour quiconque veut étudier. A leur retour à Valenciennes, ces étudiants deviennent maître dans une des écoles latines ou occupent une fonction au sein du personnel municipal. On voit aussi passer à Louvain des fils de grandes familles du patriciat, qui semblent venus là dans le but premier de s'instruire: la culture commence à devenir une fin en soi.

CHAPITRE II

MAÎTRES À PENSER OU À ÉCRIRE, UN DEMI-SIÈCLE DE LITTÉRATURE À VALENCIENNES

Deux grands noms incarnent la tradition littéraire à Valenciennes: Chastellain et Molinet, tous deux chroniqueurs et indiciaires de la maison de Bourgogne. Mais tandis que le premier est resté très attaché à la personne du duc, ne séjournant que peu à Valenciennes (on ne trouve aucune trace de sa présence dans les archives municipales), le second au contraire s'est réellement installé en ville en s'éloignant des milieux de la cour. Dans sa Chronique ou ses poésies, il relate à plusieurs reprises des événements locaux. Sa fonction auprès du duc ne l'empêche pas d'entretenir des relations littéraires suivies avec des poètes « français » tels qu'Octovien de Saint-Gelais. Il paraît avoir voué un culte particulier à deux de ses protecteurs, Charles le Téméraire et Philippe le Beau. Nous avons découvert dans différents manuscrits de Douai, Cambrai et Valenciennes deux épitaphes en l'honneur de ces deux princes, formellement attribuées à Molinet; celle de Charles paraît bien effectivement être sortie de sa plume.

Outre ces deux individualités marquantes, on retiendra le nom de trois personnages dont on conserve les écrits: Jehan Coppin, Engherant Le Franc et Jehan Martin. Il faut également citer ici le puy de Valenciennes, association littéraire très ancienne, qui organise chaque année des concours de poésie. C'est à la fois peu et beaucoup: mais la culture à cette époque conserve un caractère oral très marqué. Beaucoup de pièces n'ont jamais été mises par écrit, et on n'a pas toujours jugé utile de garder celles qui l'étaient, par exemple pour les

joutes poétiques, car elles étaient très répétitives.

CHAPITRE III

LES RELAIS DE LA PENSÉE

Le livre dans la vie quotidienne. — La place du livre dans l'univers quotidien des Valenciennois apparaît encore assez minime : vingt testaments seulement en mentionnent ; encore s'agit-il presque exclusivement de livres religieux, heures, psautiers, ouvrages de dévotion. Un seul personnage, Jehan Du Gardin, s'est constitué une véritable bibliothèque, mais la liste de ses ouvrages est perdue. Son testament stipule que ses volumes, répartis entre différents établissements ecclésiastiques, devaient être accessibles à tous, en fait à tous ceux qui pourraient en avoir besoin pour leurs études. A la fin du XVe siècle, le livre demeure un objet de luxe, et utilitaire avant tout.

La question des livres « jetés en mole ». — L'expression « jeté en mole » que l'on traduit sans problème au XVI siècle par « imprimé », pose problème dans la mesure où elle est utilisée dès 1446 à propos d'un doctrinal apporté de Bruges à Cambrai via Valenciennes. On a suggéré qu'il s'agissait d'un livret xylographique. Mais ce procédé vaut surtout pour des livres illustrés, destinés à instruire par l'image la population encore fortement illettrée. Le doctrinal n'entre pas vraiment dans cette catégorie d'ouvrages. L'identification de volumes « en mole » qui figurent dans les testaments des chanoines de la cathédrale de Cambrai incline à penser que l'expression désigne bel et bien des ouvrages imprimés, au moins à la fin du XV siècle.

Introduction de l'imprimerie à Valenciennes. — Valenciennes est la première ville de ce qui constitue l'actuel département du Nord où a été introduite l'imprimerie, par les soins d'un dénommé Jehan de Liège. L'expérience fut de courte durée (1500-1503) et s'est soldée par un échec. On conserve cependant aujourd'hui quatre impressions de Jehan de Liège, et sa tentative revêt l'allure d'un symbole : elle inaugure en quelque sorte l'époque moderne à Valenciennes.

La ville a servi de cadre à des expériences très novatrices, dont l'échec est sans doute dû au manque d'enthousiasme de la population (les bourgeois), à la mentalité très conservatrice.

CONCLUSION

La renommée de Valenciennes dans les domaines artistique et culturel à la fin du Moyen Age est amplement méritée, même si peu de grands noms l'illustrent. Il s'agit surtout à vrai dire d'un mouvement de masse, qui s'inscrit dans la tendance générale de l'époque : à Lille, à Douai, à Cambrai, on retrouve des comportements similaires chez les bourgeois aisés. Cependant, on décèle des éléments originaux dans le mouvement intellectuel et artistique valenciennois : si Marmion, Chastellain et Molinet se sont fixés dans la cité, c'est parce qu'ils y ont trouvé un public et une clientèle capable de goûter leur art. La bourgeoisie montre qu'à la fin du Moyen Age, elle est capable de relayer les princes

dans leur rôle de mécène. Mais l'accès des élites urbaines à l'art et à la culture ne fait que creuser davantage le fossé qui la sépare du peuple : des tensions naissent, elles se feront bientôt jour par le biais du problème religieux, extrêmement aigu pendant tout le XVI° siècle à Valenciennes.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Serment des bourgeois. — Ordonnances des orfèvres et inventaires d'orfèvrerie. — Testaments. — Contrat du retable de l'abbaye de Flines. — Liste des étudiants de Valenciennes inscrits à Louvain. — Poème(s) inédit(s) de Molinet. — Livres « jetés en mole » des chanoines de Cambrai.

ANNEXES

Cartes et plans divers. — Tableaux récapitulatifs et graphiques divers, concernant les nouveaux bourgeois et les bénéficiaires de la franchise, les écoles de Valenciennes en 1497, la fréquentation valenciennoise à l'université de Louvain.

ICONOGRAPHIE

Photographies des tableaux de l'école de Marmion et de Jean Prévost conservés au musée des Beaux-Arts de Valenciennes. — Plan en couleur de Valenciennes au XVII^e siècle. — Fac-similés d'impressions de Jehan de Liège. — Chirographes conservés aux Archives communales de Valenciennes.

Throughout all the